

FAQ CRITERIUM FEDERAL REGIONAL

Les inscriptions sont clôturées pour ce tour et je ne me suis pas inscrit(e) dans les temps, pouvez-vous m'ajouter ?

Non, par respect pour le travail des secrétaires de la Ligue et des joueurs qui se sont inscrits dans les temps, aucune inscription tardive n'est prise en compte. De plus, les dates limites d'inscription sont notées dans la circulaire dès le début de la saison et des rappels sont faits à chaque tour avec un délai suffisamment important pour que chacun puisse s'inscrire.

Cependant, il est possible de vous inscrire pour le tour suivant.

Je suis une féminine, je suis intégrée en régionale mais je préfère jouer en départementale, est-ce possible ?

Oui, il n'y a pas de tableaux Dames en départementale mais il est possible de jouer à ce niveau chez les Messieurs. Si tel est votre choix, il suffit d'envoyer un mail au secrétariat de la ligue et à votre responsable d'épreuve départemental.

Quand est-ce que les listes sont diffusées ?

Une 1^{ère} version est envoyée aux départements et au secrétariat de la ligue le dimanche soir 2 semaines avant la compétition. Une 2^{nde} version avec les 1^{ères} corrections et les 1^{ers} repêchages est envoyée le dimanche soir suivant. Enfin, une version définitive est envoyée le mercredi soir précédant la compétition. A partir de ce dernier envoi, il n'y a plus de repêchage. La diffusion « publique » a généralement lieu le lendemain des envois aux différents secrétariats.

C'est quoi la cotation ?

A chaque tour de CF, une cotation vous est attribuée en fonction de vos résultats. Cette cotation se compose d'un nombre et d'une lettre.

La lettre correspond au niveau dans lequel vous évoluez (C pour les Seniors, D pour les Juniors, E pour les Cadet(te)s, F pour les Minimes, G pour les Benjamin(e)s et H pour les Poussin(e)s).

Quant au nombre, il dépend de la place à laquelle vous avez terminé, ça commence à 100 points pour le 1^{er} et plus vous vous éloignez de la 1^{ère} place, moins il y a de points qui vous sont attribués.

Pour ce 1^{er} tour de l'année, pourquoi tel joueur qui est moins bien classé que moi sur sa licence est en régional alors que moi je suis en départemental ?

Le CF est une compétition à part entière qui ne tient compte ni des classements, ni des résultats obtenus sur les autres compétitions mais seulement des cotations acquises lors des tours de CF de la saison passée. Si un joueur a moins de points sur sa licence que vous mais qu'il est plus haut dans la liste du CF, c'est qu'il a obtenu une meilleure cotation que vous la saison passée.

Pourquoi tel joueur, qui n'a pas participé l'année dernière ou au(x) tour(s) précédent(s), est devant moi sur les listes ?

Un joueur peut reprendre le CF après une ou plusieurs saisons d'arrêt. Il a aussi la possibilité de s'inscrire entre 2 tours. Dans ce cas, le règlement prévoit qu'il peut être intégré dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé, immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui, dans la limite de 2 joueurs par tableau. Bien sûr, cela entraîne la descente d'un autre joueur.

Je suis absent pour un tour de CF mais je me suis excusé, est ce que je vais être maintenu ?

Non, l'absence excusée est le fait de prévenir de votre absence, quel que soit le motif. Elle vous permet uniquement de ne pas être exclus de la compétition pour une 1^{ère} absence excusée.

J'ai été absent lors d'un tour de CF mais j'ai fourni un certificat médical. Mon absence est donc justifiée et je vais être maintenu ?

Non, la liste des absences à justifier est la suivante : voyage scolaire, Service National Universel, convocation à un examen officiel obligatoire, décès (parents, enfants, fratrie), hospitalisation, sélection ou stage de sélection nationale de la DTN ou des fédérations affinitaires ou associées.

Tous les autres motifs d'absence sont des absences excusées et entraînent la descente dans la division inférieure.

Puisque de toute façon, je vais descendre, ça ne sert à rien que je prévienne de mon absence ?

Une absence non excusée et non justifiée entraîne une exclusion de la compétition ainsi qu'une amende de 40€. Il est donc dans votre intérêt de prévenir de toute absence lors d'un tour de CF.

Je suis absent lors d'un tour, on m'a dit que si je ne fournissais pas de certificat médical, je risquais une amende.

Non, vous avez le droit d'être absent lors d'un tour de CF sans avoir à fournir de certificat médical et sans pénalité financière dès lors que vous prévenez de votre absence. En revanche, si vous ne prévenez pas, vous serez alors exclus de la compétition et une amende sera appliquée.

Mon enfant sera en voyage scolaire lors du prochain tour, est ce qu'il pourra être maintenu ?

Oui, le voyage scolaire entre dans la liste des absences à justifier. Il faudra cependant fournir un justificatif pour assurer le maintien.

Alors que ce tableau prévoit 24 joueurs, ils ne sont que 23. Pourquoi est ce qu'il n'y a pas de repêchage ?

Le repêchage n'est pas un droit. Lorsqu'un repêchage a lieu, le responsable régional doit modifier ses tableaux, en informer le JA de l'épreuve et le responsable départemental concerné qui lui-même devra modifier ses tableaux et en informer son JA. En fonction de l'emploi du temps et du mode de fonctionnement de tous ces acteurs et afin que chacun puisse préparer sa compétition sereinement, il n'y a plus de repêchage à compter du mercredi soir précédent la compétition, lorsque les listes définitives sont envoyées.

Comment je sais si je suis repêché ?

Lorsque vous pouvez être repêché, le responsable d'épreuve vous téléphone. Dès lors que vous avez validé votre repêchage au téléphone, c'est acté et vous apparaissez sur la prochaine diffusion des listes.

On m'a dit que ...

Le fameux « On » est un excellent partenaire d'entraînement, mais c'est un très mauvais juge-arbitre.

Seul le règlement officiel écrit, disponible sur <https://liguehdfth.fr/wp-content/uploads/2025/07/HDF-rgts-sportifs-2026-2027.pdf>, s'applique. Consultez-le !